

Méthode qualitative pour l'évaluation des offres de maîtrise d'œuvre.

CHOIX DE LA PROCEDURE EN FONCTION DES OBJECTIFS A ATTEINDRE.

M.A.P.A. procédure ouverte	M.A.P.A. procédure restreinte
Travaux < 500 000 € HT Pas de visite de site Pas de références similaires à l'opération Intention architecturale et technique, contexte et enjeux urbain non prioritaire Efficience énergétique et (ou) environnementale selon la réglementation Thermique applicable	Travaux > 500 000 € HT visite obligatoire références ou complexité équivalente à l'opération Intention architecturale, fonctionnelle et technique, contexte et enjeux urbain approfondie Efficience énergétique et (ou) environnementale approfondie

La procédure restreinte sera utilisée si l'un des cinq objectifs apparait dans le besoin de définition.